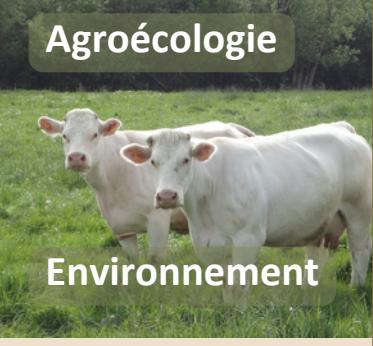


# Label Haie



Agronomie



Biodiversité



Agroécologie



Environnement



Chasse



Développement durable



## DESCRIPTION

Accompagnement des exploitants agricoles dans la labellisation de leur linéaire de haies. Ce label est un dispositif de certification de bonnes pratiques de gestion durable des haies et des filières de distribution du bois issu du bocage.

## OBJECTIFS

**Agronomiques** : maintenir et/ou améliorer les services agronomiques procurés par les éléments fixes du paysage (bien être animal, complément alimentaire, production d'auxiliaires, lutte contre le changement climatique, limitation de l'érosion, lutte contre les pollutions, augmentation des productions...).

**Biodiversité** : optimiser l'expression de la biodiversité et favoriser son développement par un couvert (habitat et refuge) et une ressource alimentaire favorable à la faune grâce à l'apprentissage des pratiques de gestion adaptées.

**Gibier** : favoriser le maintien et les déplacements du gibier.

**Environnement** : conserver l'ensemble des services écosystémiques en maintenant le bon état écologique des haies.

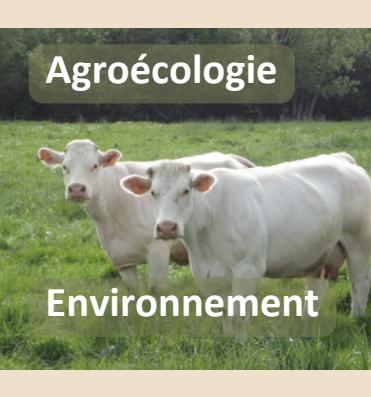
**Economique**: bénéficier du Bonus Haies de la PAC (20€/ha de SAU sous certaines conditions), valoriser des haies en bois énergie labellisé bois litière ou bois paillage végétale.

## CONDITIONS

La FDC 71 apporte un conseil gracieux en amont de la démarche de certification, en répondant aux différentes interrogations des exploitants agricoles sur la labellisation. Dans un second temps, la FDC propose un accompagnement dans la certification sous forme de prestation avec la réalisation d'un pré-audit sur le terrain et une présence physique le jour de la réalisation de l'audit par l'organisme certificateur. Elle assure le suivi du dossier avec les différentes parties prenantes (Agriculteur, Réseau Haies France, Certis (organisme certificateur) et la DDT 71 (si engagement dans le Bonus Haies de la PAC)).



Agronomie



Biodiversité

Agroécologie

Environnement



Chasse



Développement durable

## LABELLISATION DE L'EXPLOITATION

Le Label Haie est un dispositif de certification des bonnes pratiques de gestion des haies et des filières durables. Le label doit notamment permettre d'obtenir des haies en bon état écologique et un maillage fonctionnel grâce au réapprentissage des pratiques de gestion adaptées. La haie et le bocage sont une ressource d'intérêt général, le Label Haie porte ainsi l'engagement collectif pour la préservation des écosystèmes, la qualité paysagère, la maîtrise énergétique et la richesse économique de nos territoires en transition.

Le Label Haie repose sur un cahier des charges validant les bonnes pratiques de gestion qui évolue dans le temps. Il favorise la production et la vente de bois issu du bocage ([labelhaie.fr/Repartition indicaateurs.pdf](http://labelhaie.fr/Repartition indicaateurs.pdf)). La FDC 71 accompagne l'exploitant dans la maîtrise du cahier des charges et réalise un pré-audit sur 3 haies qui seront ensuite auditées par l'organisme certificateur. Une fois la certification obtenue, la FDC 71 continue d'accompagner l'exploitant en réalisant un Plan de gestion durable des haies (Fiche action 10 de ce guide), élément indispensable pour conserver le label.

Le label Haie permet également pour les exploitations qui le souhaitent de bénéficier du Bonus haies de la PAC (éligibilité sous certaines conditions : [labelhaie.fr/obtenir-le-bonus-haies](http://labelhaie.fr/obtenir-le-bonus-haies)).

## FINANCEMENT

La FDC 71 accompagne l'exploitant sur l'ensemble des démarches (administratives et techniques) vers la labellisation. Cet accompagnement est réalisé sous forme de prestation, pouvant être prise en charge jusqu'à 100% par des dispositifs de financement en faveur de la haie.



CONTACT :

Gaëtan BERGERON – 06 07 41 88 21 – [gbergeron@chasseurdefrance.com](mailto:gbergeron@chasseurdefrance.com)